

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : La Calade St Roch

DATE : 15/06/2021

Adresse :6, Calade St Roch

06410 Biot

### PARTICIPANTS :

- Membres titulaires :
  - o Représentants des Parents : Pas de parents présents.
  - o Enseignants : Mmes Hévin, Soli, Dalban, Mourniac, Audiot-Giambi et M. Ranaldi
  - o Représentants de la collectivité : M. Bijaoui et Lhôpital
  - o DDEN : Mme Jocelyne Camatte

### ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de l'année 2020/2021
2. COVID 19
3. La prévision des effectifs 2021-2022 (changement(s) de l'équipe éducative et du personnel périscolaire)
4. Bilan sur les divers projets pédagogiques de cette année et informations sur les projets 2021/2022
5. Les travaux effectués, envisagés.

### POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

- Bilan de l'année 2020-2021

Ce fut une année que nous espérons exceptionnelle dans sa tenue et ses conditions. La directrice tient à remercier la Mairie, tout le personnel communal et les enseignantes qui se sont mobilisés tout au long de cette crise sanitaire en travaillant d'arrache-pied et en mettant en place le personnel nécessaire afin que le retour à l'école puisse s'effectuer dans les meilleures conditions possibles (cantine, gestion, dames de service, animateurs,...).

Le protocole sanitaire avait été appliqué, et les enseignantes ont effectué la continuité pédagogique. Elèves décrocheurs : très peu (souvent ce sont des élèves en difficultés, et/ou, des élèves souvent absents).

- **La prévision des effectifs 2021-2022.**

L'équipe pédagogique devrait rester stable.

Les effectifs augmentent et Mme l'Inspectrice demande que les nouvelles inscriptions se fassent plutôt à l'école Olivari. Mme l'Inspectrice n'a pas pris contact avec Monsieur Bijaoui pour l'instant.

Nous devrions avoir 135 élèves avec 5 classes (soit une moyenne de 27 par classe). Les effectifs sont couplés avec ceux de l'école Langevin (101 élèves pour 4 classes). En CP, les effectifs ne doivent pas dépasser 25 par classes donc sur la totalité, le nombre d'élèves par classe devrait être important en CE2, CM1 et CM2. L'école Saint-Roch dispose d'une salle disponible, des tables et des chaises nécessaires.

M. Bijaoui : On pourrait imaginer une fermeture de classe à Olivari et une ouverture à Saint-Roch.

Une étude sera menée l'année prochaine concernant les nombreuses dérogations à l'école du Moulin Neuf.

- **Bilan sur les divers projets pédagogiques de cette année et informations sur les projets 2020/2021**

**Actions pédagogiques 2020/2021 :**

- Participation des classes de CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 au projet des Incorruptibles (Jury littéraire). Grâce à la Médiathèque, les enfants ont pu participer à la rencontre avec un auteur et à des quizz littéraires.
- Spectacles à Anthéa : annulés.
- Participation au projet « Volets de l'Avent ».
- Sports : Natation, judo, tennis (cycles entamés mais annulés du fait de la crise sanitaire) et voile (fin juin).
- Projets Univalom (toutes les classes sauf CE2).
- Permis vélo (CM1 et CM2) et piéton (CE2) avec la police municipale.
- Projet « Copains bienveillants » avec la police municipale.
- Projet « Feu et pigments naturels » (CE2 et CE2/CM1).
- Visite Opidum (CE2/CM1).
- Suivi de la Course du Vendée Globe (toutes les classes). Rencontre avec Alexia Barrier à l'école. Visite de son bateau. (classes de CE2/CM1 et CM1).
- Projet Watty (CM2).
- Rallye Maths proposé par le Rectorat (CM1/CM2 et CM2).
- Learn'O (toutes les classes).
- Projet théâtre (CM1/CM2) : représentation « Le Petit Prince a dit... » le mardi 29 juin.

- **Actions pédagogiques 2021/2022 :**

- Classes transplantées demandées pour les classes de Mmes Audiot-Giambi, Dalban et Ranaldi. Le budget a été demandé au mois de novembre.
- Anthéa : 3 spectacles par classe.

- KidsCare : une réunion précédente prévoyait une tablette par enseignant. M.Bijaoui : à partir d'un moment où chaque enseignant dispose d'un ordinateur par classe, il peut l'utiliser pour cette application. Si l'enseignant veut utiliser l'application à distance, il pourrait utiliser son téléphone portable personnel. Décision prise que toutes les écoles de Biot soient équipées de cette application. Une réunion est prévue début juillet avec la Mairie et les enseignants pour prendre une décision et éventuellement budgéter l'achat de tablettes. Mme Audiot-Giambi suggère que l'APE et/ou la coopérative scolaire puisse participer à cet achat. Cette option sera étudiée lors de la réunion de juillet.
- Chorale d'école : Demande de la mise en place d'une chorale d'école avec la participation de l'EAC. Monsieur Bijaoui : pour l'instant, il n'y a pas de budget prévu pour le recrutement de la personne susceptible de diriger cette chorale. D'autant plus qu'avec la crise sanitaire, le personnel de l'EAC a été payé mais il n'y a pas eu de cotisations (perte de 700 000€).
- Sports : voile et natation pour les CM2, judo et tennis pour les CM1 et les CE2

## • Interventions de la Mairie (travaux, périscolaire et transport ...)

### TRAVAUX :

- Peintures de classes.
- Entartrage des chasse-d'eau.
- Poses de filets dans la cour.
- Marquages au sol dans la cour.
- Etanchéité dans la classe de CE2.
- Nez de marche : demande de la directrice de les enlever. M.Bijaoui : il y a une réglementation, néanmoins Monsieur le Maire a pris connaissance du problème. Une étude de solutions est réalisée actuellement.
- Mauvaises odeurs persistantes dans la salle polyvalente et dans le couloir de la classe de Mme Audiot-Giambi. Un détartrage et un changement de bonde devraient être faits en cuisine.
- Problèmes des fourmis récurrents.

### Question des Mme Camatte :

- La température dans les classes en cette période de grosses chaleurs est-elle supportable ? Madame Soli : avec le protocole sanitaire, on ne peut pas faire de courants d'air ni utiliser des ventilateurs. Monsieur Bijaoui : la structure des autres groupes scolaires, notamment l'école Olivari, fait que la situation y est beaucoup plus alarmante. Donc priorité est donnée à ce groupe scolaire. Madame Audiot-Giambi : si les huisseries sont enfin changées comme prévu, les problèmes d'isolation thermique et phonique devraient être résolus (les huisseries devaient être changées à l'été 2020, puis 2021 mais ne le seront pas avant 2022).

Fait à Biot, le 15/06/2021

Le Président du Conseil d'Ecole : Mme Audiot-Giambi

Le Secrétaire de séance : Mme Mourniac